

# Empreintes

Avril - Mai - Juin



[www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 09



## Dossier :

La Communauté  
Urbaine Marseille  
Provence Métropole



# Pêle-mêle



# Éditorial



## Des investissements pour répondre aux besoins des administrés...

Les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2009 montrent une gestion saine, avec des recettes supplémentaires et des dépenses bien maîtrisées. Ce seul constat est bien la preuve que les choix engagés depuis 2 ans sont dans la bonne voie, avec une politique d'investissements

pour répondre aux besoins des administrés.

Le programme de réalisations se poursuit avec le démarrage des travaux à la Crèche pour répondre au confort des 60 enfants et aux conditions de travail du personnel, à l'école élémentaire, pour une meilleure quiétude lors de la prise de repas de plus de 200 enfants tous les midi, à l'hôtel de ville afin de mieux accueillir les 5166 administrés et regrouper les services, au CCAS qui va se déplacer pour recevoir dans des locaux mieux adaptés les bénéficiaires du service social et emploi...

Vous l'avez compris, tous ces travaux sont devenus nécessaires pour assurer un Service Public de qualité.

Les autres grands projets sont en cours de définition avec l'aide de techniciens, d'études, afin de répondre au mieux à la demande des futurs utilisateurs, ils font d'ailleurs l'objet de commissions extramunicipales où élus de la majorité et des minorités, personnels et personnes qualifiées travaillent ensemble.

Définition du besoin, détermination des enveloppes budgétaires, études de faisabilité, premières esquisses, choix de l'esquisse, plans, avant projet sommaire... c'est la chronologie des phases de réalisation qui doit être respectée pour tout projet, c'est bien connu de tout gestionnaire.

L'agrandissement du gymnase et la création de la future salle des festivités et de la culture sont attendus par toutes les associations et leurs adhérents afin de pratiquer dans de bonnes conditions les activités et pouvoir en développer certaines autres...

Il suffit d'échanger avec tous ceux qui utilisent en partage le seul gymnase, que ce soit les scolaires, les adeptes du Badminton, de la Gymnastique, du Hand Ball, du Volley Ball,...

Ces pratiques sportives intergénérationnelles qui sont fort appréciées de nombreux administrés, mais aussi les activités festives et culturelles méritent de nouveaux espaces, mieux adaptés.

Tout au long de ce mois de Juin les diverses associations de la commune ont fêté la fin de saison de façon conviviale et nous les en remercions.

Je vous souhaite à vous et à vos proches, de bonnes vacances d'été, festives, reposantes et reprenez les dates du 1<sup>er</sup> festival de notre commune les 23, 24 et 25 Juillet.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

# Sommaire

Compte Rendu du Conseil Municipal	2
Vie Locale - Vie Citoyenne	5
Un globe pour sauver la planète - À la rencontre des nouveaux arrivants.	
Social - Emploi - Éducation	6
Tamalous, la croisière s'amuse - Nos aînés tiennent la grande forme - 3 <sup>ème</sup> édition du tournoi d'intégration de hand - Bio, les fruits et légumes arrivent dans les assiettes - La cérémonie du 18 juin - La kermesse de l'écoles élémentaire.	
Vie Associative	8
Tennis, maintenant à vos raquettes! Droit au bouchon - Le café langues	
DOSSIER : La Communauté Urbaine de Marseille	9
	
Environnement	13
Calanques propres - Respectons les zones de baignades.	
Travaux - Urbanisme - Sécurité	14
Le dispositif estival de sécurité - Le comité feux - Débat constructif sur de futurs aménagements - Liste des travaux réalisés cet été.	
Culture - Festivités	16
Le salon du livre - Expo de peinture - Le Hip Hop dans tous ses états - Le vide grenier - La fête de la musique.	
À noter	18
Agenda	19
État Civil - Nouveaux Commerces	20
Libre expression Municipale	

Empreintes - N° 09  
avril, mai, juin 2010

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac  
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication  
Hôtel de Ville, 15 av. Général Monsabert  
13280 Ensues la Redonne  
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia  
Marianne Delaforest - Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre  
CONCEPTION RÉALISATION: Albatros  
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence  
PHOTOS: J. Lopez, Éric Gianati - MPM  
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert  
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 avril 2010

Secrétaire de séance : Sabrina BENKENOUCHE

### Attribution de subventions aux associations : 2<sup>ème</sup> répartition 2010 (Rapport Mohamed Béhairi)

Le Conseil Municipal a adopté lors du précédent conseil une 1<sup>ère</sup> répartition sous la forme d'une avance de subventions aux projets scolaires (7500 €). Cette 2<sup>ème</sup> répartition concerne les associations et les organismes mutuels à hauteur de 54845 € dont le détail est consultable en Mairie ou sur le site Internet de la ville. Compte tenu de cette 2<sup>ème</sup> répartition, 10 755 € restent disponibles.

**Vote à la majorité pour l'association Football Club Ensûès la Redonne 89 (21 pour et 5 abstentions), Vote à l'unanimité pour toutes les autres subventions**

### Tarifs publics 2010 des séjours été du Centre de Loisirs enfants et adolescents (Rapport Géraldine Cuda)

Séjour enfants, 8 jours à Die : 108 à 268 € (résidents) et 141 à 302 € (extérieurs)  
Séjour adolescents, 11 jours à Taglio Isolaccio : 207 à 382 € (résidents) et 260 à 424 € (extérieurs). Coût moyen pour la Commune : 622 € par place (43 places)  
**Pour 21, contre 0, abstentions 5**

### Tarifs publics du festival des 23, 24 et 25 juillet (Rapport Sabine Coirre)

Compte tenu de la configuration de ce festival d'été sur 3 jours, 3 types de tarifs ont été adoptés :  
Tarif 1 spectacle de 4 à 10 €, pass 2 spectacles de 6 à 14 €, pass 3 spectacles de 8 à 20 €. Le tarif réduit s'appliquera aux enfants de moins de 18 ans.  
**Adopté à l'unanimité**

### Compte administratif 2009 (Rapport Hubert Macone)

Le Budget Primitif, les Décisions modificatives de l'exercice comptable sont des documents de prévision. Il est donc nécessaire de constater dans quelle mesure ceux-ci ont été réalisés. C'est le rôle du Compte Administratif.  
**Pour 19, contre 5, abstentions 2**

### Compte de gestion 2009 (Rapport Hubert Macone)

Ce rapport a pour objet de comparer le Compte Administratif et le Compte de Gestion produit par le Comptable de la Commune, à savoir le Trésor Public. Cela permet de reconnaître que toutes les écritures ont été passées, que tous les comptes sont exacts et n'appellent ni observations, ni réserves.  
**Pour 19, contre 5, abstentions 2**

### Régularisation de transferts d'actifs à la Communauté Urbaine (Rapport Michel Illac)

Depuis la création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, la commune d'Ensûès la Redonne a pris plusieurs délibérations permettant la réalisation du transfert d'actifs communaux en cohérence avec les transferts de compétences correspondants. Cette décision a pour objet d'achever ces opérations, suite à avis de la Chambre Régionale des Comptes et après étude des services municipaux et communautaires.

**Adopté à l'unanimité**

### Autorisation d'urbanisme donnée à la Communauté Urbaine à l'entrée ouest de la commune (Rapport Frédéric Ounanian)

Cette décision s'avère nécessaire pour permettre l'implantation de l'antenne communautaire d'Ensûès la Redonne dans une logique de regroupement des équipements communautaires que sont la déchetterie et la station d'épuration, et en tenant compte du projet global de requalification de l'entrée ouest de la commune (nouveau Centre de Secours, aménagement d'un rond-point, réhabilitation du boudodrome et implantation d'une salle des Festivités et de la Culture).

**Adopté à l'unanimité**

### Nouvelle convention de gestion de la propriété du Conservatoire du littoral (Rapport Frédéric Ounanian)

La commune d'Ensûès la Redonne, par convention tripartite avec le Conservatoire du littoral et l'ONF, assume la fonction de gestionnaire des terrains, propriétés du Conservatoire sur son périmètre communal. Cependant, par cette convention, elle a confié à l'ONF la gestion opérationnelle de ce patrimoine naturel, culturel et des infrastructures, ainsi que la gestion du public (gardiennage, surveillance, information et sensibilisation du public...et répression si besoin). Cette décision a pour objet d'étendre le contenu de cette convention à la gestion administrative. Il est entendu que la coordination générale de la gestion de ce patrimoine est conservée par la commune, garantissant ainsi la cohérence avec les orientations plus globales d'aménagement du territoire qui lui sont propres.

**Adopté à l'unanimité**

### Modification du tableau des effectifs (Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation et les besoins du service public, ainsi que pour répondre à la bonne marche de l'administration, à l'évolution de la structure et de la carrière des agents, il s'avère nécessaire de procéder à la création ainsi qu'à la suppression de postes.

**Adopté à l'unanimité**

### Création d'emplois d'adjoints d'animation de 2<sup>ème</sup> classe saisonniers (Rapport Michel Illac)

Cette décision permet de procéder en vue de la période estivale à la création de postes d'emplois saisonniers pour répondre au besoin d'encadrement des enfants qui fréquentent le Centre de Loisirs, à savoir :  
- 23 postes du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 31 juillet 2010  
- 14 postes du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 août 2010  
**Adopté à l'unanimité**

### Création d'emplois d'agents non titulaires occasionnels (Rapport Michel Illac)

Cette décision permet de procéder en vue de la période estivale à la création de postes d'adjoints techniques non titulaires à titre occasionnel pour répondre si nécessaire au surcroît de travail au sein des écoles, du Multi Accueil Petite Enfance, de la police municipale, du service entretien et des services techniques.

**Adopté à l'unanimité**

### Acquisitions foncières pour la réalisation des opérations d'aménagement prévues au CDDA (Rapport Frédéric Ounanian)

Voir encadré page 4  
**Pour 19, Contre 5, Abstentions 2**

### Convention avec la commune de Sausset les Pins pour la réalisation d'un groupement de commande (Rapport Martine Mattéi)

La commune se doit de mettre en œuvre une étude "diagnostic accessibilité" de ses établissements recevant du public pour une mise aux normes au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Afin d'optimiser la consultation et de réaliser des économies d'échelle, il est proposé la création d'un groupement de commande avec la commune de Sausset les Pins. Cette décision autorise le Maire à procéder à la signature de la convention de groupement, puis à l'issue de la consultation réalisée par le groupement, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre.  
**Adopté à l'unanimité**

### Signature d'une convention pour la réalisation d'un chantier d'insertion (Rapport Martine Mattéi)

voir article sur l'emploi page 7  
**Adopté à l'unanimité**

Une erreur malencontreuse s'est glissée dans le magazine Empreintes n°8 dans la rubrique "Compte rendu du Conseil Municipal" concernant la présentation des 2 nouveaux élus du Conseil Municipal. Il fallait lire : "Suite à la démission de Mme Noëlle Maunier-Chevé, c'est Mireille Krause qui a été élue conseillère municipale sur le liste Marc Bernard. Suite à la démission de M. Gilles Gabriel puis à celle du suivant de liste Mme Isabelle Faramia, c'est M. Pierre Tete qui a été élu conseiller municipal sur le liste Roger Barrachin".  
Toutes nos excuses aux personnes concernées.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juin 2010

Secrétaire de séance : Sabrina BENKENOUCHE

### Décision Budgétaire modificative n° 2 (Rapport Hubert Macone)

Cette décision concerne une série d'investissements qui permettent une bonne exécution du budget communal. Il s'agit de la prise en compte d'ajustements de crédits au budget primitif qui s'avèrent nécessaires dans l'attente du budget supplémentaire qui sera voté lors du Conseil Municipal de septembre.

**Adopté à l'unanimité à l'exception des chapitres concernant les immobilisations corporelles et les immobilisations en cours.**  
(20 pour 7 absents 0 contre)

### Autorisation de Programme et de Crédits de Paiement

(Rapport Hubert Macone)

Les Autorisations de Programme (AP) et les Crédits de Paiement (CP) constituent un outil de gestion pluriannuelle des investissements : ils permettent une bonne lisibilité des engagements prévus sur le mandat et du volume des investissements projetés. Ils concernent la période 2010-2014 et seront réexaminés chaque début d'année lors de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire afin de tenir compte des évolutions des projets, mais aussi de prendre acte des résultats financiers communaux, exercice après exercice.

**20 pour, 7 absents, 0 contre**

### Création d'emplois d'adjoints techniques 2<sup>ème</sup> classe saisonniers

(Rapport Michel Illac)

Afin de tenir compte du surcroît de travail au sein du service technique en période estivale, il est nécessaire d'avoir le renfort de personnel saisonniers. Deux postes d'adjoints techniques 2<sup>ème</sup> classe saisonniers à temps complets sont donc créés sur la période du 19 juillet 2010 au 29 août 2010.

**Adopté à l'unanimité**

### Groupement de commandes avec le CDG 13

(Rapport Michel Illac)

Les Centres de Gestion peuvent souscrire, pour le compte des collectivités qui le demandent, des contrats-cadres permettant aux agents de bénéficier de prestations d'action sociale mutualisées et de prestations dans les domaines de la santé et de la prévoyance. Cette décision permet à la commune par l'intermédiaire du CDG 13 de décider de son adhésion et des modalités de cette adhésion. L'objectif est de bénéficier des avantages de la mutualisation et de la mise en concurrence et de participer indirectement à la lutte contre les inégalités de traitement entre les collectivités.

**Adopté à l'unanimité**

### Indemnité de conseil allouée au comptable public de la commune

(Rapport Michel Illac)

Cette indemnité concerne le comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur municipal. Compte tenu du changement de comptable du Trésor, advenu en janvier 2010, il s'avère nécessaire de prendre une nouvelle délibération dans ce sens.

**Adopté à l'unanimité**

### Modification du tableau des effectifs

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation et les besoins du service public, il s'avère nécessaire de procéder à la création des postes suivants : Un poste de technicien supérieur territorial à temps complet dans la filière technique, un poste de rédacteur chef dans la filière administrative, et un poste de brigadier de police municipale à temps complet. La dépense est prévue au budget communal du chapitre 12.

**Adopté à l'unanimité**

### Tarifs Publics du Centre de Loisirs

(Rapport Géraldine Cuda)

La Caisse d'Allocation Familiale va modifier sa politique tarifaire relative au service des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Il incombe donc aux communes d'adopter de nouveaux tarifs à la journée pour le Centre de Loisirs en tenant compte du quotient familial des résidents et des extérieurs. Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

**Adopté à l'unanimité**

### Convention "Saison 13" pour l'année 2010-2011

(Rapport Sabine Coirre)

Favorisant sa programmation annuelle, cette convention de coopération culturelle passée avec le Conseil Général permet à la commune d'accéder à un catalogue de spectacles et favorise sa programmation annuelle. Le Conseil Général prend en charge 50 % du coût du spectacle, afin d'inviter les communes à élaborer de véritables saisons culturelles, destinées à une meilleure sensibilisation des publics.

**Adopté à l'unanimité**

### Attribution de Subventions aux Associations: 3<sup>ème</sup> répartition 2010

(Rapport Mohamed Béhairi)

Après une première répartition de 7 500 €, puis une seconde de 54 845 €, cette nouvelle répartition permet d'attribuer 2 261 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Ensuès la Redonne, 10 000 € à l'association NATAL dans le cadre de l'organisation d'un chantier d'insertion relatif au débroussaillage et 500 € à Patrimoine Côte Bleue. Compte tenu des précédentes répartitions et de la Décision Modificative n° 2 il restera 7 994 € disponibles.

**Adopté à l'unanimité**

### 1<sup>ère</sup> procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

(Rapport Frédéric Ounanian)

Voir encadré page 4

**20 pour, 0 abstentions, 7 contre**

### Acquisition des parcelles cadastrées

(Rapport Frédéric Ounanian)

Voir encadré page 4

**20 pour, 2 absents, 5 contre**

### Demande de subvention à l'Agence de l'Eau

(Rapport Hubert Macone)

Par convention européenne, la commune a pour obligation de réaliser une étude profil de ses eaux de baignade. Elle peut solliciter l'Agence de l'Eau pour le financement de cette étude d'un montant estimatif de 12 541,81 € HT, soit une subvention attendue de 50 % du montant HT correspondant à 6 270,90 €.

**Adopté à l'unanimité**

### Demande de subvention à l'État pour le réaménagement du CCAS

(Rapport Hubert Macone)

Afin d'offrir un service de qualité aux administrés, il apparaît nécessaire de déplacer le CCAS dans des locaux communaux, qui restent à aménager. Ces locaux préserveront la confidentialité des échanges et permettront un gain de place afin d'installer une cyberbase à destination des demandeurs d'emploi de la commune. Cette décision permet de demander une subvention auprès de l'État, dans le cadre de la Dotation de Développement Rural (DDR), financés aux taux de 20 à 60 % du montant HT des travaux estimés à 29 500 € HT.

**22 pour, 5 contre**

### Demande de subvention au Conseil Régional : acquisitions de terrains

(Rapport Hubert Macone)

La commune souhaitant créer une Salle de la culture et des festivités afin d'y accueillir les activités culturelles et récréatives des associations locales, ainsi que des manifestations exceptionnelles organisées par la municipalité, il est nécessaire de procéder à l'acquisition de terrains destinés à réaliser ce projet. Cette décision permet de demander une subvention auprès du Conseil Régional à hauteur de 30% du montant total de ces acquisitions estimé à 200 000 €.

**20 pour, 2 abstentions, 5 contre**

### Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant au Conseil Portuaire

(Rapport Frédéric Ounanian)

Le Conseil Portuaire est une instance consultative qui se réunit une fois par an et se prononce sur tous les projets relatifs à la gestion du port de la Redonne : aménagements, budget, tarifs... Le mandat de ses membres est de 5 ans, et il doit être renouvelé en juillet 2010. Un représentant de la Municipalité y siège de droit. Cette décision a pour objet de désigner un membre titulaire (Michel ILLAC) et un membre suppléant (Frédéric OUNANIAN).

**Adopté à l'unanimité**

## Admissions en non valeur de créances irrécouvrables

(Rapport Hubert Macone)

Cette décision a pour objet d'accepter l'admission en non valeur des créances irrécouvrables pour un montant total de 159,95 € suite à la demande de Madame la Trésorière Principale de Marignane.

**Adopté à l'unanimité**

## Mise en place d'un marché forain hebdomadaire

(Rapport Marianne Delaforest)

Au terme d'une analyse des besoins formulés par les populations, la Municipalité envisage la création d'un marché hebdomadaire. Il pourrait se tenir sur le parking de la Maison pour Tous, tous les samedi matin de 8 à 13h, et être composé de 20 à 25 commerces de toutes catégories. Le mode de gestion, d'organisation, et de publicité envisagée pourrait être effectué par un délégataire de service public dûment habilité en vertu d'un contrat d'affermage signé avec la commune. Cette décision permet d'engager les démarches pour entamer la démarche sur le choix de cette gestion déléguée en application du Code Général des Collectivités Territoriales.

**22 pour, 5 absentions, 0 contre**

## Tarifs du marché forain hebdomadaire

(Rapport Hubert Macone)

En vertu de la décision précédente (voir ci-dessus), le principe étant posé, il convient d'en fixer la tarification. Il est proposé de pratiquer un tarif unique, fixé au mètre linéaire, dont l'application sera confiée à l'entreprise titulaire du contrat d'affermage. Compte tenu des tarifs pratiqués sur les marchés de la région, il est proposé de fixer un droit de place au tarif unique à la journée de 2,20 € le mètre linéaire.

**pour 22, 5 abstentions**

## Modification du régime indemnitaire

(Rapport Michel Illac)

Une nouvelle réglementation fixée par arrêté ministériel modifie les modes de calculs des primes de service et de rendement du personnel communal de la filière technique. Cette décision permet à la commune de s'y conformer. Cette dépense est prévue au budget communal, chapitre 12.

**Adopté à l'unanimité**

## >> Première commission extra municipale

### Premières avancées sur l'agrandissement du gymnase

La commission extra-municipale chargée de travailler à la définition du projet d'extension du gymnase Adrien Ricaud s'est déjà réunie par 2 fois au mois de mai. Pour ce qui concerne les élus, elle est composée du Maire, d'un président, de trois élus de la Majorité Municipale, et d'un élu de chacune des minorités. Elle est complétée par 2 représentants du personnel municipal et 4 représentants d'associations de la commune (les associations APEER, CHER, Gym Ensues et Patrimoine Côte Bleue).

Pour rappel, le besoin à l'origine du projet est de permettre à l'ensemble des associations sportives de la commune de pratiquer leurs activités dans des conditions confortables. La demande des responsables associatifs existe depuis plusieurs années.

La commune ne possède pas de salle de gym avec agrès, cette activité se pratique dans l'actuel gymnase. L'utilisation régulière du gymnase dans sa configuration actuelle pour tous les sports oblige un partage de l'espace du terrain de jeu entre le Hand-ball, le badminton, le volley et la gymnastique, ce qui perturbe fortement la pratique de chaque activité. Il est difficile à chaque entraînement de mettre en place et d'enlever les tapis et les agrès. De plus, les associations sont ainsi contraintes de limiter leur développement aussi bien adulte qu'enfants, faute de créneaux. C'est donc à partir de ces problématiques que la commission extra-municipale a commencé à définir un projet de création d'une salle de gym agrès.



*M. Béhairi, adjoint au sport et à la vie associative et président de cette commission précise : "Cette commission est emblématique des promesses que la Municipalité avait prises lors de la dernière campagne électorale. Nous sommes là dans le strict respect de nos engagements. Elle permet une réelle concertation entre les élus de tous bords et le monde associatif. La Municipalité a fait le choix de désigner un assistant maître d'ouvrage afin que l'ensemble des débats soit prises en compte pour définir le futur cahier des charges de cette salle. Sa surface utile sera d'environ 200 m<sup>2</sup>. L'ensemble des éléments de pratique de la gymnastique sera fixe et permanent. Les échanges ont permis de définir 3 hypothèses d'emplacement autour du gymnase. Les membres de la commission ont insisté sur la nécessité d'optimiser la performance énergétique du bâtiment. Les 1<sup>ères</sup> esquisses seront présentées courant septembre. Notre ambition est de mener à bien ce projet pour une mise en service à la rentrée 2011. Dans une volonté de transparence, tous les comptes-rendus de cette commission sont téléchargeables sur le site Internet de la ville dans la rubrique "Votre Mairie".*

## >> La Municipalité engage une politique foncière pour l'avenir

Comment préparer l'Avenir de la commune sans réserves foncières ?

Pour cela, deux outils sont à disposition des communes : le droit de préemption et l'acquisition négociée de parcelles. Ces deux outils n'ayant pas été utilisés ces dernières décennies, (ou qu'exceptionnellement), l'héritage est bien maigre en matière de foncier, notre commune ne possède que quelques petites parcelles très mal placées. Il était temps de rompre avec cette situation car nous savons tous que la raréfaction du foncier ouvre un boulevard aux spéculateurs...

C'est pourquoi nous lançons la première procédure de révision simplifiée du PLU qui permettra de vendre un lot de 1130 m<sup>2</sup> du domaine de Chantegrive, appartenant à la commune et rendu constructible. Cette vente permettra d'acquérir diverses parcelles situées à l'entrée Ouest de la commune et affectées à la réalisation exclusive d'équipements publics.

Nous utilisons aussi le droit de préemption dès lors que certaines ventes le justifient et nous continuerons à le faire.

C'est de notre responsabilité de mettre en œuvre une politique d'aménagement foncier durable et équilibré tant nécessaire pour l'avenir.



## >> Un globe pour sauver la planète

Les "Cool Globes" sont nés en 2007 sous l'initiative de Wendy Abrams à Chicago. Cette dernière imagine alors que chaque entreprise ou chaque artiste peut proposer une solution à la protection de l'environnement en décorant un globe. S'ensuit un principe d'exposition vivante et interactive qui a déjà attiré de nombreux spectateurs dans de grandes villes américaines : Houston, Los Angeles, Chicago, Washington ...

Marseille étant la capitale mondiale de l'eau jusqu'en 2012, de l'idée d'associer l'art à la lutte pour la protection de l'environnement et contre le réchauffement climatique est née l'opération "Cool Globes Marseille 2010".

Les artistes sélectionnés ont investi le hall 7 du parc Chanot pendant deux mois pour transformer leur globe vierge en une véritable œuvre d'art. Depuis début Juin, les 68 "cool globes" sont exposés dans les rues de

Marseille ou des communes environnantes. La Communauté Urbaine qui a acheté 4 Globes, a choisi de les exposer sur Marseille, Marignane, Cassis et Ensues. À l'issue de l'exposition (le 8 Octobre), une vente aux enchères, dont la moitié des fonds récoltés ira à une association caritative œuvrant pour l'environnement, clôturera Cool Globes Marseille 2010.

Celui que vous pouvez découvrir sur le parvis de l'hôtel de ville (jusqu'au 8 octobre) se nomme "il était la Terre..." et a été décoré par l'artiste Laeti de Flo. On y retrouve son goût pour l'aquarelle sur des thématiques souvent florales et botaniques qu'elle a su adapter à l'univers marin avec vitalité et un sens de la superposition qui lui permet de mélanger esthétique et profondeur. (Pour en savoir plus : <http://www.laeti-de-flo.com/> )

*Une exposition consacrée aux peintures de Laeti de Flo se tiendra du 6 au 15 juillet dans la salle du Conseil Municipal. Un vernissage vous est proposé le jeudi 8 juillet à partir de 19h30.*



## >> À la rencontre des nouveaux arrivants

Moment de rencontres et d'échanges importants entre la population et ses élus, l'accueil des nouveaux arrivants permet de présenter l'ensemble des services municipaux aux nouveaux habitants de la commune, mais aussi la politique de

proximité de l'équipe municipale. C'est dans cet esprit que le conseil municipal a reçu le samedi 24 avril près de 70 nouveaux venus récemment installés sur notre commune. A l'heure du verre de l'amitié et pour conclure ce moment chaleureux, il

leur a été remis, dans un sac à dos aux couleurs de la ville, un ensemble de documents destinés à faciliter leur arrivée et leur connaissance de leur nouveau cadre de vie. Souhaitons-leur la bienvenue !





## >> TAMALOUS : La croisière s'amuse !

De bonne heure en ce lundi 14 juin, la dynamique équipe des Tamalous monte sur l'embarcadère du bateau "L'Escapade" et quitte le port de Beaucaire, cap sur Saint-Gilles, en passant par l'écluse de Nourguier, sur le canal qui relie le Rhône à la ville de Sète. Passés les derniers signes de civilisation - voie ferrée, routes, usine - ainsi que les pêcheurs et les cyclistes qui investissent les berges du canal, le paysage se fait de plus en plus sauvage dans une végétation typiquement camarguaise.

Sur le bateau, qui progresse au doux rythme de l'eau, l'ambiance est à l'image du couple franco-cubain qui le dirige : conviviale et décontractée. Encore une belle journée sous le soleil chaud du Midi, et "Roland" de demander à la cantonade "si d'autres comme lui n'ont pas à la bouche un goût frais et anisé ?" ce qui ne manque pas de provoquer les rires de l'assistance.

## >> 3<sup>ème</sup> édition du tournoi d'intégration de Hand



Le samedi 12 juin s'est déroulée au Gymnase, la troisième édition de la journée d'intégration par le handball. Nos "amis" des Mûriers La Chrysalide Marseille sont venus nous rendre une visite sportive. L'après-midi fut riche et chaleureuse en échanges, et nos jeunes handballeurs ensuénens ont su faire preuve d'hospitalité et de fair-play. Une belle leçon de vie ....

## >> SENIORS : Nos aînés tiennent la grande forme !

Cette année, ce sont 336 séniors qui ont répondu présents à l'invitation du repas printanier organisé par le CCAS de la commune. Moment privilégié de partage, d'amitié, de rencontre et de détente, ils se sont retrouvés dans un décor bucolique aux couleurs jaunes et vertes pour apprécier quelques mets très fins au dire de tout le monde, dans l'ambiance chaleureuse du gymnase. En présence de M. Vincent Burroni et Éric Diard accompagnés de M. le Maire Michel Illac, c'est Mme Martine Mattei, adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Sociales et vice-présidente du CCAS, qui s'est adressée à eux rappelant que "la collectivité a le devoir de proposer les services indispensables au bien vieillir... que les seniors assument un rôle de ciment social et donnent un supplément d'âme à notre commune". Un remerciement particulier a été fait aux bénévoles des Tamalous pour leur dévouement et la qualité de leur engagement. Le doyen Monsieur Olive Élie et la doyenne Mme Lantelme Léone ont été mis à l'honneur. La suite fut très festive et la journée s'est achevée à la nuit tombante, certains de nos danseurs émérites ayant eu du mal à quitter la piste...



## >> CARNAVAL : Au tour des tout-petits !

Cette année, le 1<sup>er</sup> avril, en plus des traditionnels poissons, on a pu croiser à la crèche des fées, des clowns, des grenouilles, des lapins et autres animaux rigolos ... Cet après-midi là, les parents ont fêté le carnaval avec leurs bambins accompagnés par la joyeuse équipe du Multi-Accueil. Le beau temps étant de la partie, tout le monde s'est retrouvé dans le jardin, autour de rafraichissantes boissons et de succulents gâteaux confectionnés lors d'ateliers par de petites mains ... Une fête bien réussie qui a beaucoup plu aux petits ... comme aux grands !

## >> BIO : Fruits et légumes arrivent dans les assiettes !

L'amélioration de la qualité de la restauration collective (écoles, portage de repas, centre de loisirs, crèche) étant une des priorités de l'équipe municipale, nous avons réalisé fin 2009, un sondage auprès des utilisateurs de la restauration collective sur la mise en service d'une option Bio. Des résultats de cette consultation, il apparaît qu'une majorité des utilisateurs sont favorables à la mise en place d'un repas Bio complet, d'où la décision de la Municipalité d'introduire ce principe dès la rentrée de septembre à raison d'une fois par semaine. Il est important de noter que ce changement n'entraîne aucun surcoût pour les familles concernées.

Les avantages et les bienfaits sont multiples. Les légumes frais Bio ont des saveurs différentes, plus authentiques. Leur mode de cuisson est plus naturelle et plus simple, pour mieux préserver leur goût. Les fruits frais, certes d'aspect moins "parfait" sont néanmoins plus sucrés, car récoltés en pleine saison et mûrs, en provenance pour la plupart du terroir de production provençal. Le pain frais Bio est pétri, cuit chez un boulanger de la commune. Parallèlement, introduire le Bio à l'école est pour nous l'occasion de sensibiliser les élèves à l'environnement et au développement durable et ainsi favoriser leur apprentissage de leur conscience éco-responsable.

## >> KERMESE : beau succès pour les nouvelles animations



## >> Il y a 70 ans... l'appel du 18 juin



## >> EMPLOI : des actions pour répondre aux besoins

C'est dans le cadre de la collaboration entre le CCAS de la commune et le Défi pour l'Emploi que s'est tenue le 23 avril dernier dans la salle du conseil municipal une matinée autour de l'emploi et des dispositifs en matière de recherche d'emploi. L'objectif était de présenter aux personnes concernées les outils existants dans ce domaine. Un tour de table a permis à chacun d'exprimer ses attentes et les difficultés rencontrées selon sa situation (jeunes diplômés, chômeurs de longue durée, personnes éloignées de l'emploi avec une demande d'insertion, demande de formation, emplois saisonniers...). À l'issue de ce dialogue, des rendez-vous ont été pris afin de fixer des orientations précises au cas par cas. Au final, cette initiative s'avère être un moment précieux pour aider à construire son avenir professionnel.



*Les précisions d'Hélène Franceschi, conseillère municipale à l'Emploi : "Comme nous nous y étions engagés pendant la campagne électorale, nous développons plusieurs outils afin de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi de la commune. La conjoncture actuelle liée à la crise financière n'a fait que renforcer cette volonté. Au niveau du CCAS, nous développons le principe des permanences avec celle de la mission Locale le jeudi après-midi, celle du Défi pour l'Emploi le vendredi après-midi sans oublier celle du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) tous les mardis. Cela s'inscrit dans une volonté de renforcer les partenariats avec les institutions qui œuvrent dans ces domaines là.*

*Nous avons également signé une convention avec la Maison Départementale pour l'Emploi, pour la mise en place d'une cyber base afin que chaque demandeur d'emploi puisse venir effectuer toute démarche administrative, ce service sera effectif courant dernier trimestre 2010 au CCAS. Chaque année, une action emblématique sera menée dans ce sens. C'est ainsi que nous avons organisé en 2009 un forum Emploi qui a permis d'offrir un soutien et un accompagnement à la recherche d'emploi, et en 2010 autour d'un petit déjeuner une matinée liée à l'insertion et la formation. Cette année, nous proposons une nouvelle orientation sous la forme d'un chantier d'insertion, un dispositif qui a pour but de lever les freins à l'emploi de personnes en difficulté d'insertion. Nous avons ainsi signé une convention avec l'association NATAL qui a déjà démarré ce chantier : il permet aux participants, des chômeurs de longue durée pour la plupart, la réalisation de travaux de débroussaillage sur la commune. Bien souvent, la moitié des personnes qui passent par ces chantiers d'insertion trouvent un emploi à la sortie."*



## >> TENNIS : Maintenant, à vos raquettes !

Conformément aux engagements de la Municipalité et après plusieurs mois de travaux, les adeptes de la petite balle jaune vont de nouveau pouvoir exercer leur activité favorite dans de bonnes conditions. Ils ont désormais à leur disposition un complexe du Tennis Club d'Ensues la Redonne entièrement rénové.

Le 28 Mai dernier une cérémonie d'inauguration de ces travaux a réuni habitants, adhérents du club, représentants de la Ligue, ainsi que l'ensemble des partenaires du club pour fêter dignement cette renaissance.

De nombreux représentants officiels

ont aussi tenu à participer à ce moment important de la vie du club. Michel Illac Maire d'Ensues la Redonne était accompagné de Vincent Burroni Conseiller Général et Maire de Châteauneuf les Martigues, d'Éric Diard Député-Maire de Sausset les Pins, du Président du Comité 13 de Tennis, de Mohamed Béhairi Adjoint aux Sports, Thierry Soumahoro conseiller municipal aux sports, de Madame Isabelle Faramia Présidente du Tennis Club d'Ensues la Redonne et de nombreux adhérents.

Michel Illac a rappelé la chronologie des décisions jusqu'à la réalisation du projet

## >> Une seule devise : Droit au Bouchon !

Enfin, les beaux jours, et avec le soleil, le boulo-drome est à nouveau investi par les amoureux de la pétanque. Les responsables de "Droit au Bouchon" sont fin prêts pour cette nouvelle saison qui a débuté fin Mai et se terminera en Décembre. Cette association, créée en 2002, présidée par Bruno Rol vous propose la pratique du jeu de boules en loisirs sous la forme de parties quotidiennes animées par les dirigeants et adhérents de l'association, ou suivant un programme de concours, ouverts à tous grands et petits à partir de 7 ans, avec des temps forts en juillet et août (voir programme ci-dessous).

Ces concours ont le mérite d'allier le plaisir du jeu avec l'esprit convivial et familial dans lequel le mot de "parties amicales" y trouve un véritable sens. Ils débutent généralement à 18h pour se terminer tard pendant les douces nuits estivales et rencontrent un vif succès puisqu'environ 36 équipes participent

en moyenne à chaque concours.

La gentillesse et le dévouement des bénévoles sont les moteurs de la bonne ambiance qui y règne tout au long de la saison. Tout le monde se retrouve autour de la buvette pour se délecter des salades, grillades et autres plats proposés.

À signaler aussi que, depuis sa création, l'association programme deux tournois au profit d'actions caritatives, avec, en septembre (le samedi 25), un tournoi au profit de Vaincre la Mucoviscidose et en décembre un autre au profit du Téléthon. Le Président et les dirigeants vous attendent nombreux, seul ou en famille. Pour tous renseignements, contactez Bruno Rol au 06 18 95 02 40.

*Calendrier des concours : les samedis 10, 17 et 24 juillet, 7 et 14 août, et le 4 septembre.*

et sa concrétisation. Il a remercié en tout premier lieu le Conseil Général des Bouches-du-Rhône représenté par Vincent Burroni, en rappelant à tous que ce projet avait fait l'objet d'un travail de proximité financé à hauteur de 80% du budget global par le Département, procédure mise à mal par la Réforme des collectivités territoriales.

De son côté, M. Béhairi a insisté sur la volonté des élus de pouvoir dans l'avenir accéder le plus possible aux demandes des autres associations sur la création de nouveaux espaces ou d'espaces rénovés destinés à favoriser la pratique de tous les sports sur notre commune.

## >> LE "CAFÉ LANGUES", c'est une récréation !

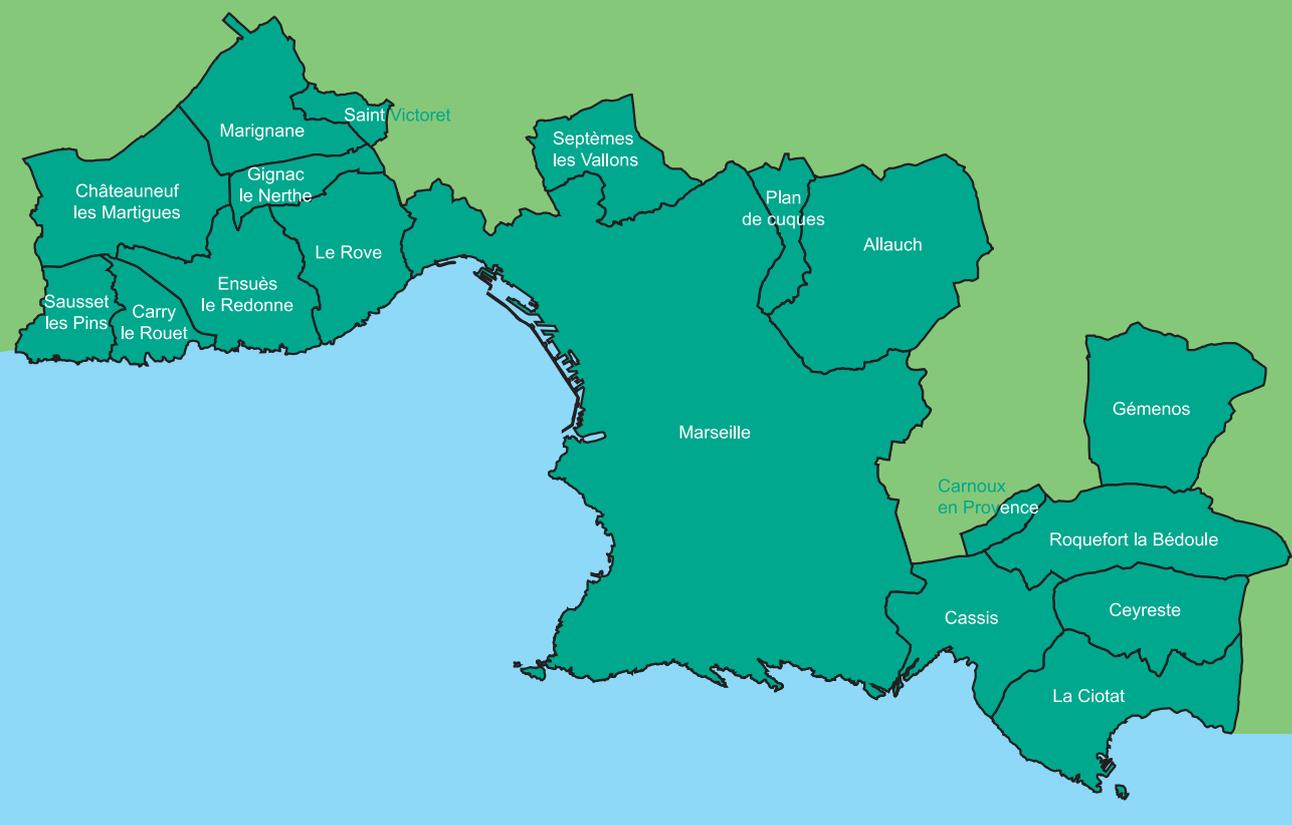
Depuis septembre 2008, le premier "Café Langues" a vu le jour : tables de conversation pour adultes (en anglais, espagnol et français pour étrangers) animées par Catherine Rose. L'objectif est de communiquer oralement dans la langue choisie, comme en immersion dans un pays étranger : "Écouter, Comprendre, Parler", sont les trois principes de base de la pratique d'une langue.

Tous les sujets y sont abordés : on apprend du nouveau vocabulaire à travers des chansons, poèmes, saynètes, BD... dont les textes écrits ne sont dévoilés qu'en fin de séance. On y fait des quizz, des bingos, des jeux de rôle... On progresse toujours dans la bonne humeur, on se cultive en se faisant plaisir !

Le "Café Langues" de Catherine Rose accueillera également les enfants (6-12 ans) des "Knees and Toes", dès la rentrée prochaine. Troc Services participera au Forum des Associations d'Ensues et de Sausset en septembre 2010.

*\*Café Langues / adultes : à Ensues le lundi de 15h à 20h (Foyer du Gymnase) - également à Sausset le jeudi de 15h à 20h (Cercle St Pierre). Renseignements et inscriptions au 04 42 45 91 81*





## La Communauté Urbaine de Marseille

Vous êtes encore nombreuses et nombreux à vous interroger, à nous questionner et à vouloir tout simplement comprendre un peu mieux le fonctionnement de l'intercommunalité et son articulation avec celui de notre commune, c'est pourquoi nous avons choisi ce dossier spécial qui reprend l'essentiel sur ce sujet.

Nous le savons tous, pour expliquer et comprendre le présent, un petit retour en arrière est bien souvent nécessaire...

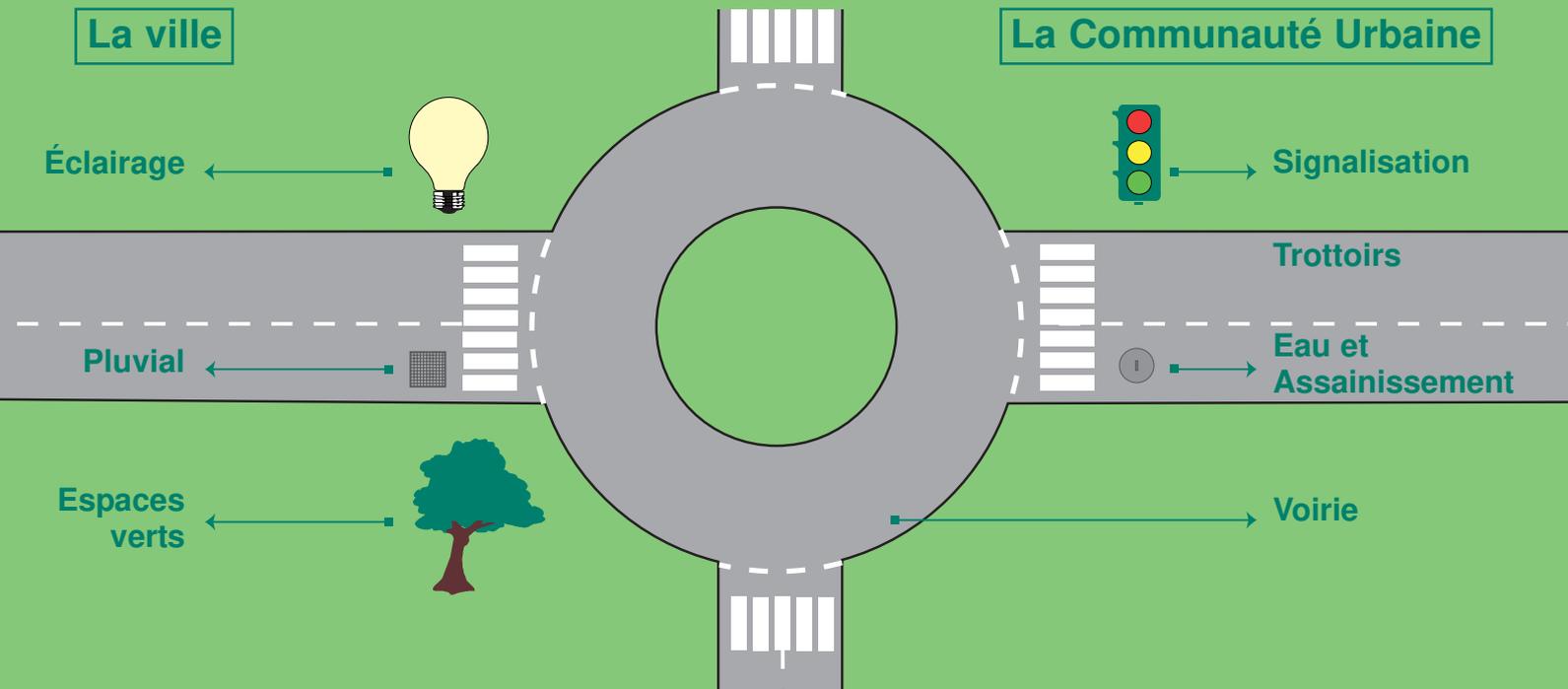
Créée le 07 juillet 2000, la Communauté Urbaine de Marseille n'avait pas fait l'unanimité des 18 communes qui la composent aujourd'hui, certaines communes refusant cette forme d'intercommunalité. Le Préfet avait alors d'autorité, défini le périmètre du territoire et fait le choix des communes qui ont été incorporées, avec ou sans accord, à la nouvelle Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole. En ce qui concerne la commune d'Ensues La Redonne, la municipalité avait donné un avis favorable par simple délibération de son conseil municipal en avril 2000, sans aucune concertation de la population qui était pourtant divisée et aurait préféré une autre forme d'intercommunalité. Le choix d'une communauté de communes ou d'agglomération avec le regroupement de plusieurs communes de l'Ouest de Marseille et surtout, sans la ville centre de Marseille, aurait permis un transfert moins important de compétences selon l'application de la loi Chevènement de 1999. Il faut préciser que les promesses d'incidences financières pour les communes en avaient alléchées quelques unes. Mais on ne refait pas l'histoire,... et la loi n'a pas permis de revenir en arrière sur ce choix.

Dès 2001, afin de rendre gouvernable cette nouvelle intercommunalité, un consensus a été trouvé à l'initiative du Président Jean-Claude Gaudin, avec notamment un nombre de conseillers communautaires porté à 157, permettant une représentation plus importante des 17 communes hors Marseille et une charte des 18 Maires qui a permis de préserver l'autonomie des communes en matière de Plan d'Occupation des Sols (PLU actuels).

Depuis, nous travaillons à défendre le mieux possible les intérêts de notre commune, dans le respect de l'ensemble des 17 autres et dans un esprit de construction. Au-delà des clivages politiques habituels, une "gouvernance partagée" a été mise en place par le Président Eugène Caselli afin de travailler aux grands projets de développement du territoire de la Communauté Urbaine et respecter chaque commune quelle que soit sa taille. Aujourd'hui, la machine est lourde, il faut le dire, mais avec beaucoup de travail et d'implication des élus, nous obtenons la réalisation de projets structurants que notre commune n'aurait pas été en capacité d'assumer seule, toutefois, une meilleure répartition par un rééquilibrage des investissements et des services pour les petites communes et la ville centre reste encore nécessaire.

Michel ILLAC  
 Maire d'Ensues La Redonne  
 Vice Président de la Communauté Urbaine  
 Marseille Provence Métropole

## LE PARTAGE DES COMPÉTENCES SUR UN ROND POINT



## LA CUM MPM

La réalisation de grands équipements d'agglomération, la modernisation des services urbains et le développement de l'économie locale sont les fers de lance de la Communauté urbaine.

Les domaines de compétence assurés par Marseille Provence Métropole sont définis par la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de l'intercommunalité.

De plus des commissions sont mises en place et constituent un lieu de débat, de réflexion et de définition des axes stratégiques de chaque secteur de compétence.

Les domaines de compétences en lieu et place des communes :

### Aménagement de l'espace communautaire

- Urbanisme foncier
- Infrastructures
- Déplacements et transports en commun
- Gestion des ports de plaisance
- Voirie et la signalisation



### Développement économique

- Accueil et accompagnement des entreprises
- Soutien à l'innovation
- Promotion du territoire

### Programme de l'habitat

#### Politique de la ville et insertion Gestion des services d'intérêt collectif

- Eau et l'assainissement
- Le stationnement
- Crématorium et cimetières
- Les abattoirs - le Marché d'Intérêt National

#### Protection de l'environnement et mise en valeur du cadre de vie

- Propreté urbaine
- Collecte et le recyclage des déchets
- La lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores



## LA COMMUNE

Les compétences conservées sont les suivantes :

- État civil - Élections - Protection de l'ordre public
- Enseignement - Action sociale
- Entretien des voies communales - Urbanisme
- Aménagement - Logement et culture.

## Quel est le rôle des Trois élus communautaires ?

### Michel ILLAC

- 18<sup>ème</sup> Vice -Président de la Communauté Urbaine (*classement par âge*).
- Délégué aux équipements communautaires.
- 2<sup>ème</sup> Vice-président de la commission "Développer les transports urbains".
- Président du crématorium de St Pierre à Marseille.
- Membre des commissions :  
Développer les transports urbains.  
Équipements d'intérêts communautaires, patrimoine, foncier, protection et sécurité des espaces communautaires.  
Ports de plaisance, ports de commerce et aéroport.

### Frédéric OUNANIAN

- Conseiller communautaire
- Membre des commissions :  
Voirie et signalisation.  
Une agglo éco-responsable.

### Martine MATTEI

- Conseillère communautaire
- Membre des commissions :  
Développement durable, innovation, prospective.  
Développer l'économie et l'emploi.
- Représente la commune à la Commission pour l'accessibilité de personnes à mobilité réduite.



*Les commissions instruisent les dossiers et émettent des avis, qui sont ensuite soumis à délibération du Conseil Communautaire du Bureau.*

## Les équipements communautaires sur notre commune

### L'antenne territoriale :

Située à l'entrée Ouest de la ville, elle est composée d'un chef d'équipe et d'un adjoint, de 10 agents dont 2 secrétaires. Chargée de l'entretien et de la propreté du territoire, elle gère aussi le ramassage des encombrants avec une tournée programmée tous les mardis. Vous pouvez la contacter au 04 42 44 23 61. Installée provisoirement depuis 2002 sur cet espace d'entrée de ville, elle va être déplacée prochainement.

### Le cimetière communautaire :

Il est situé à l'entrée Ouest de la commune et s'étend sur un hectare. Il est ouvert aux familles des 18 communes membres de MPM. Mis en service en mars 2008 dans sa 1<sup>ère</sup> tranche, il est équipé d'un Columbarium de 50 cases, de 39 caveaux, de 80 places en pleine terre, d'un ossuaire, d'un dépositoire et d'un jardin du souvenir pour un coût de travaux de près de 648 000 € TTC. La deuxième tranche est en cours d'appel d'offre, les travaux démarreront en septembre 2010 pour une fin programmée avant l'été 2011. Elle comprend 162 caveaux et 15 cases en columbarium pour un montant prévisionnel de travaux à hauteur de 612 650 € HT.



### La déchetterie :

Située au Val de Ricard, son ouverture a été négociée avec la Communauté Urbaine pour une utilisation efficace, c'est ainsi qu'elle est ouverte tous les jours de l'année de 8h à 12h et de 14h à 17h (hiver) ou 17h30 (été) et le dimanche de 8h à 12h. Elle permet la collecte des bois, végétaux, gravats, encombrants, cartons et métaux dans des bennes. Des bacs permettent aussi la récupération des huiles de vidange, des pneus, des piles et accus, des peintures et des batteries.



### La station d'épuration :

Cette nouvelle station d'un type ultra moderne (3<sup>ème</sup> de cette génération en France) a été inaugurée en février 2010. Le traitement des eaux usées se fait par un procédé biologique qui permet par passage dans des membranes immergées de filtrer la totalité des microorganismes pathogènes, sans traitement chimique. C'est donc une station d'épuration respectueuse de l'environnement qui permet la production d'une eau de qualité eau de baignade. Elle est dimensionnée pour 5 800 équivalents habitants et permettra dans les années à venir d'accompagner le développement démographique de notre commune grâce à l'extension du réseau d'assainissement.

## Les travaux déjà réalisés et le programme des principaux travaux à venir sur notre commune :

### Eau :

D'ici la fin de l'année, il est programmé un confortement du réseau au Creux du Loup.

### Assainissement :

Outre la réalisation de la nouvelle station d'épuration, les travaux d'assainissement sur la commune ont été décomposés en 3 phases : la desserte sanitaire du vallon de Graffiane, déjà effective (environ 200 raccordements), la desserte de la Redonne et de la Madrague de Gignac prévue pour 2011 (environ 115 raccordements), la desserte des calanques de Figuières et de Méjean prévue pour 2012 (environ 90 raccordements).



### Transports / Cadre de Vie :

Une nouvelle génération d'abri bus a été installée sur la commune en 2009, cette première tranche de 8 abris a permis d'équiper les arrêts prioritaires. La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de réaménagement du parking de la gare SNCF a été réalisée début 2010. Un projet de réaménagement de la Place des Aires est en cours d'élaboration en concertation avec la population et les riverains.



### Circulation :

Il est prévu l'aménagement d'un rond-point à l'entrée Ouest de la commune, la mise en service de feux routiers à la sortie de la rue Hélène Boucher et à la sortie de Chantegrive, et la pose de ralentisseurs au chemin des Gorguettes.

### Voirie :

MPM a participé à hauteur d'un tiers du budget à l'aménagement paysager de la RD5. Plusieurs réfections de voiries ont été réalisées : rabotage du parking de Grand Méjean, création d'un passage piéton aux Rompides, création d'un mini rond-point aux Besquens, réfection de la chaussée de la traverse du Colleton, revêtement bitumeux d'une partie du chemin du tire cul au niveau du fort et du croisement chemin de Méjean /avenue de Figuières, de l'impasse des deux sœurs et de la rue Pasteur.

À venir cet été : la réfection, du chemin des Mimosas et du chemin des Gorguettes (avec la pose de 2 ralentisseurs).



### Développement économique :

La réalisation de la zone d'aménagement des Aiguilles est en cours de programmation, une zone de 62 Ha qui accueillera 23 Ha à l'implantation d'entreprises de logistique. Les acquisitions foncières sont en cours à hauteur de 50 % à ce jour, la démarche amiable sur la base de l'évaluation des domaines étant la règle. Un aménageur sera ensuite choisi et il terminera la procédure d'acquisitions foncières. Des aménagements routiers permettant une sortie directe depuis l'autoroute A55 vers Marignane et un Rond-point à hauteur de la sortie de Châteauneuf sont en attente de validation des services de l'État, le Conseil général ayant déjà donné son accord sur le financement de ces projets.

Cette zone permettra la création de 500 emplois environ.

### Plusieurs demandes sont en cours de négociation :

L'extension de la desserte des transports scolaires et urbains, notamment vers les calanques et les quartiers excentrés avec une desserte de tous les trains régionaux. L'extension et l'amélioration du fonctionnement de la déchetterie.

La prolongation du réseau d'assainissement au-delà de 2012 pour les voies non retenues dans la programmation de 2005 (Boulevards tempête et miette, boulevard des oliviers, allée des roseaux, allée des romarins...).

La réfection du parking de l'école élémentaire.

L'amélioration du ramassage des ordures ménagères, (éco-composteurs, bacs enterrés...).

La création d'une piscine communautaire pour les communes de l'ouest-MPM.

***Vous le voyez, le travail avec la Communauté Urbaine est réalité et les projets ne manquent pas pour répondre au mieux aux besoins de notre commune, pour respecter et améliorer notre cadre de vie auquel nous sommes tous attachés.***



**>> CALANQUES PROPRES : la citoyenneté en fête**

C'est maintenant devenu une habitude, l'opération Calanques Propres est la manifestation éco-citoyenne qui lance le début de la période estivale. Une journée qui prouve bien que nous sommes nombreux à vouloir prendre soin de ce trésor naturel que représente notre littoral et qui mérite toute notre attention. Cela vaut bien qu'on se mobilise comme l'ont fait les nombreux bénévoles venus arpenter le littoral en ce 5 juin. Pour cette 8<sup>ème</sup> édition vous avez été plus de 400 adultes, enfants, et plus de 30 plongeurs à vous répartir sur nos 5 calanques pour la bonne cause et à ramasser plus 15 m<sup>3</sup> de débris. Ont été comptabilisés uniquement les déchets ramassés sur le littoral, mais nous

avons tout de même récolté 15 m<sup>3</sup> supplémentaires retrouvés sur nos chemins et pinèdes environnantes par des dépôts sauvages!



**>> Respectons les zones de baignades**

Depuis la mi-mai, les zones de baignades dans nos calanques sont délimitées en mer par une ligne de cordage équipée de bouées jaunes. Ce dispositif signale aux embarcations à moteurs une zone d'interdiction de naviguer. Cinq sites différents sont ainsi protégés par arrêté municipal : Petit méjean, Grand méjean, les Figuières à l'ouest et à l'est

du port, la Redonne au niveau de la plage de la Dugue et du solarium. Une autre zone située au Nord-Ouest de l'anse de Méjean est également interdite aux engins à moteur et au mouillage dans le but de ne pas détériorer l'herbier de posidonies, garant de la préservation de l'écosystème majeur des fonds littoraux.



Comparativement à l'an dernier, la participation est en hausse, mais inversement au volume ramassé ce qui apparaît encourageant, signe d'une prise de conscience et d'un sens civique en progrès. Pour ce cru 2010, c'est aussi plus de 50 mécènes qui ont répondu présent à notre appel en nous apportant des moyens financiers, humains, matériels et un soutien logistique à tous les niveaux.



La fête du soir, dans un décor de style tahitien, n'en fut que plus belle, avec en ouverture un diaporama sur le parcours de l'eau sur le territoire de la Communauté Urbaine commenté par M. Meyssonier, de la Société des Eaux de Marseille.

Par la suite, l'ambiance musicale de l'apéro-concert a été assurée par le groupe Mistral Blues. La fin de la soirée a pris des accents latino avec Patrick de Salsa Vanille et ses 5 couples de danseurs qui ont enflammé la scène en assurant des chorégraphies endiablées.

**Surveillance des odeurs : appel à volontariat**

AIRFOBEP, Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air, recrute des nez bénévoles sur la commune, qui sont chargés, une semaine par mois, de relever les odeurs. En effet, les populations des Bouches-du-Rhône sont particulièrement soumises à des problèmes de nuisances olfactives. Un observatoire régional de ces nuisances a été mis en place, il permet de dresser régulièrement un état des niveaux de gênes olfactives et d'identifier les sources ponctuelles de ces nuisances.

*Si vous souhaitez être nez bénévole, contactez AIRFOBEP au numéro gratuit: 0 800 17 56 17*



## >> Le dispositif estival de sécurité en ordre de marche

Le 25 mai s'est tenue la réunion de présentation du dispositif de sécurité pour la saison estivale avec les membres des sociétés nautiques, des CIQ, du comité feu, de l'association des commerçants en présence des élus, et des représentants de la gendarmerie nationale, du Conseil Général et de la SNCF.

Quelques nouveautés annoncées par M Turchiuli, adjoint à la sécurité, ont retenu l'attention des participants. Tenant compte du bilan de fin de saison 2009, la date d'ouverture des barrages a été avancée d'un mois, soit, du 1<sup>er</sup> mai au 31 août les samedis dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

De plus, des barrières fixes sont installées pour assurer un filtrage plus efficace.

La Municipalité a aussi renforcé son équipe de police municipale à partir du 1<sup>er</sup> avril et jusqu'à fin septembre grâce à l'emploi de deux ASVP en contrat CUI (Contrat Unique d'Insertion) de 26h, ainsi qu'un ASVP à temps plein du 1<sup>er</sup> mai au 31 août. Ainsi une présence policière supplémentaire sera assurée en début et fin de saison.

Par ailleurs, Mme Brigitte Crapon, représentant la SNCF, a présenté le dispositif TER qui s'articule en deux phases. L'une de sensibilisation sur les dangers que représentent les voies de chemin de fer avec l'appui d'une brigade moto. L'autre sous la forme d'un accompagnement renforcé dans les trains et d'un filtrage au départ des gares marseillaises en coopération avec la brigade

des transports de la police nationale. Le capitaine Frangear de la brigade d'Istres et le lieutenant Cartier de Carry ont confirmé le renfort de gendarme mobile de 20 personnes pour l'ensemble du territoire de la Côte Bleue, soit moitié moins que l'an dernier du fait de la dissolution de la brigade de gendarmerie de Martigues. Leurs missions principales seront des missions de prévention de cambriolage, vol à la roulotte, interventions pour des faits d'insécurité et non d'incivisme. Leur travail sera complémentaire à celui de la police municipale et les priorités seront gérées en fonction de la gravité des faits. À ce dispositif, s'ajoutent 70 journées de réservistes pour l'année et 130 jours supplémentaires dédiés exclusivement à la Côte Bleue, soit en moyenne l'équivalent de 2 personnes par jour. Il aura également à disposition des moyens maritimes de surveillance qui interviendront en fonction des disponibilités.

M. Pacini, représentant du Conseil Général sur le port de la Redonne précise de son côté que le CG a lui un pouvoir concernant la conservation du patrimoine mais pas de pouvoir de police. Il rappelle que le port est un espace public, qu'une caméra a été mise en place l'an dernier. Cette dernière a été déplacée lors des travaux de réaménagement du port et que des essais sont en cours pour déterminer l'emplacement le plus opportun. Des réquisitions d'images peuvent être effectuées suite à plainte, un dispositif anti intrusion pour les deux roues sera mis en place avant la fin des travaux du Port de la Redonne sur les quais ainsi qu'une signalétique, en complément de la caméra qui a été installée dès 2009.

## >> Le Comité Feux veille sur nos massifs

Le démarrage de la saison du comité communal feux et forêt a débuté le dimanche 27 juin et prendra fin le 2<sup>ème</sup> week-end de septembre. Ses missions principales sont la surveillance du massif, l'alerte, l'information du public dans le massif, l'assistance aux personnes, la surveillance des éventuelles zones incendiées, le signalement des événements suspects, ...

Pour cela, il bénéficie de 4 véhicules 4x4 dont un porteur d'eau de 600 litres tous équipés radio. Cette année, 4 nouveaux membres sont venus augmenter l'effectif de l'équipe et la Municipalité a procédé au renouvellement de 5 postes radio portatifs.

Pour rappel, l'accès au massif est réglementé du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre conformément à un arrêté préfectoral.

Les conditions d'accès sont définies sur 3 niveaux en fonction des conditions climatiques:

- Orange : accès autorisé
- Rouge : accès autorisé de 6h à 11h
- Noir : accès interdit

*L'information sur le niveau de vigilance est consultable sur le site de la préfecture des Bouches du Rhône (<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr/>) à partir de 18h pour le lendemain ou par téléphone au 0811 20 13 13. Les jours de restrictions d'accès, l'information sera relayée sur le panneau lumineux situé sur le parvis de l'Hôtel de ville.*

**Vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe du Comité Feux d'Ensuès La Redonne, vous pouvez contacter le comité local en téléphonant au 04 42 45 97 54**



## >> Liste des travaux qui seront réalisés cet été

- Peinture de classes à l'école élémentaire.
- Peinture à la Maison Pour Tous.
- Reprise de voirie impasse des mimosas.
- Réfection chaussée et mise en place de dos d'âne chemin des Gorguettes.
- Enfouissement câble Port de la Madrague de Gignac.
- Mise en place d'un chauffe-eau solaire à la crèche.
- Agrandissement de la buanderie et aménagement d'un local ménage à la crèche.
- Mise en place d'un préau et de jeux d'enfant au jardin de la crèche.
- Réfection de la toiture de l'église.
- Mise en place de barrières bois à la Redonne.
- Réfection chaussée de la montée école élémentaire et parking tennis.
- Réfection voirie Chantegrive, allée des hirondelles, corniche des mouettes, impasse des mésanges et rue des alouettes.



Travaux de réfection de voirie, rue Pasteur



Agrandissement du réfectoire de l'école élémentaire



Le nouveau centre de secours d'Ensues la Redonne- Carry le Rouet



## >> Débat constructif sur de futurs aménagements

Preuve que la logique de concertation avec la population souhaitée par la municipalité trouve un écho favorable auprès des ensuéniens : c'est dans une salle du conseil municipal comble que s'est tenue la réunion publique le 30 mars dernier.

Au menu ce soir là, la mise en place de ralentisseurs et de feux tricolores, la création d'un rond point à l'entrée ouest de la commune et une 1<sup>ère</sup> discussion autour du projet de réaménagement de la place des Aires.

### Ralentisseurs :

La présence des techniciens du service Voirie et Circulation de la Communauté Urbaine a été très utile pour la compréhension de la réglementation sur les dispositifs des ralentisseurs. Pour répondre aux attentes des riverains du chemin des Gorguettes, deux ralentisseurs de type "dos d'âne pleine voie" seront mis en place lors de la réfection de la chaussée programmée à partir de fin juin.

### Feux tricolores :

Une forme d'unanimité s'est dégagée concernant la mise en place d'un feu tricolore au carrefour de la rue Hélène Boucher et de l'avenue de la Vierge. Cela aura pour effet de ralentir le flot de véhicules sur la départementale et de permettre de rétablir le sens initial de circulation de la rue Hélène Boucher tout en sécurisant sa sortie.

Le même dispositif est envisagé à la sortie de Chantegrive au croisement de l'avenue de la Roche sur une zone particulièrement accidentogène. Il permettrait de réaliser un passage piéton tant attendu par les habitants du quartier dans leur cheminement vers le centre ville.

### Rond-point :

Le projet de rond point à l'entrée ouest de la commune a ensuite été dévoilé. Ce dernier permettra à la fois de sécuriser ce carrefour au croisement vers la plage du Rouet et la desserte des nouveaux équipements comme le nouveau centre de secours Ensues-Carry qui sera mis en service en fin d'année.

### Projet de réaménagement de la place des Aires :

Les résultats des premières études de faisabilité du projet de réaménagement de la place des Aires ont été présentés, à la fois par un cabinet d'étude mandaté par la Communauté Urbaine, et par le CAUE. À travers les premières esquisses les grandes lignes de la future concertation autour de ce projet financé par la Communauté Urbaine ont été posées. Ainsi, la salle a imaginé ce que pourrait devenir cet espace dans le futur. Les problématiques de parking, de voirie, d'environnement et de cadre de vie ont été évoquées.

Une deuxième étape de concertation avec les riverains sera programmée prochainement.





## >> SALON DU LIVRE : une première réussie !

Le temps d'une journée ensoleillée, le parvis de la bibliothèque a laissé la part belle aux livres et à la littérature ! Cette initiative de la délégation culture a permis d'accueillir des écrivains d'ici et d'ailleurs, aux parcours et aux univers littéraires différents. Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, le salon a mis à l'honneur la littérature jeunesse dans toute sa diversité, en invitant S. Rigal-Goulard, JM. Zurletti, G. Foveau, le polar avec P. Graffeo, M. Gouiran, J. Contrucci, Ph. Caresse, et la BD avec E. Stoffel. Sans oublier nos auteurs locaux C.Jannussi, M.Olive, G.Chevet.

## >> EXPO : Quand les amateurs donnent des couleurs au village...

Pendant le mois de mai, les murs de la salle du conseil municipal se sont parés de nombreuses toiles aussi surprenantes les unes que les autres, pour une exposition des artistes peintres amateurs de notre commune. Qu'ils soient adhérents d'une association de peinture ou pas, des plus jeunes aux plus matures, tous ont montré un extraordinaire talent artistique qui mérite d'être salué.

Cette manifestation, dont la vocation est de mettre en valeur leur travail, a bénéficié d'une petite nouveauté : la possibilité pour chacun de voter pour les œuvres adultes et enfants qui les ont le plus touchés.

Et les gagnants sont les suivants : ex aequo : Mmes CATEL, CARMENI et BONIFACY pour les toiles adultes et

Les visiteurs ont particulièrement apprécié les échanges avec les auteurs, leur histoire et leur disponibilité.

Parmi les autres temps forts du salon, on retiendra la belle exposition photo sur JC.IZZO et les travaux réalisés par les enfants au cours des rencontres avec les auteurs dans les écoles et à la crèche. Ainsi, les parents ont découvert la jolie grenouille ou la grande tortue de leur progéniture.

Marie Ricard a conclu la matinée avec ses contes en rappelant aux enfants que "certains pensent que le conte

n'est que mensonge alors que dans chaque conte, il y a toujours une once de vérité". Chacun, petits et grands, y a trouvé de quoi méditer à travers ces fabuleuses histoires.

Lors de la Conférence "Marseille, terre de polar ?" Maurice Gouiran, Jean Contrucci, Philippe Caresse et Pierre Graffeo, ont rappelé le parcours de JC.IZZO, et ont expliqué comment et pourquoi est né l'appellation "Polar Marseillais".

Avec cette belle 1<sup>ère</sup> édition du salon du livre, la Municipalité confirme sa volonté de promouvoir le livre et la lecture, dans la continuité de sa participation à Lire en Fête ou au Printemps des Poètes.

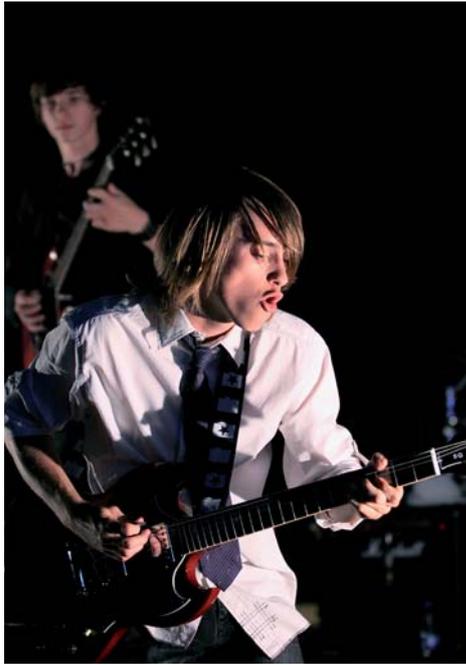
Si la télévision et les autres activités multimédias occupent la plus grande partie du temps libre des jeunes, il n'en reste pas moins que le livre et la lecture demeurent un des outils de communication, d'insertion, et de découverte importants. Donc n'hésitez pas à venir à la bibliothèque, feuillotez, lisez et dévorez les livres au gré de vos envies.

## >> Le Hip-Hop dans tous ses états



C'est dans une joyeuse ambiance que les amateurs de danse hip-hop se sont donnés à fond lors du battle qui a eu lieu le samedi 24 avril au foyer socioculturel. De nombreuses danseuses ont montré à tous l'énergie et les performances dont elles sont capables. Tous les candidats ont pu bénéficier des précieux conseils de Jabbar, maître de cérémonie, qui a assuré une formidable ambiance en compagnie de DJ Bactou. Encore toutes nos félicitations aux filles du 13, aux 410, à Authentik Click de Gignac et à tous les participants.





*Le groupe de jeunes musiciens "Limited edition" pour des reprises pop-rock au Gymnase*



## >> 21 JUIN : la fête de toutes les musiques



*Rising Sun, Jazz Sextet  
Auberge des Calanques - Port de la Redonne*



*Manitoba, pour un répertoire soul et country  
sur le parvis de la Mairie*



*Soirée moules-frites, animée par Stranger Lee  
au centre du village*

## >> VIDE GRENIER : une édition de tous les records

Il suffisait de déambuler dans les allées du boulo-drome et de tendre l'oreille à quelques conversations pour se rendre compte que la qualité des vide greniers ensué-nés est désormais reconnue bien au-delà de la côte bleue. Certains viennent d'assez loin pour réaliser de bonnes affaires. En ce 9 mai, malgré un temps incertain, le premier vide grenier de la saison a ainsi battu tous les records.

236 inscriptions y avaient été enregistrées. La nouvelle organisation concernant les emplacements, avec un système de numérotation, fut très appréciée par les exposants. Chacun a pu s'installer tout au long de la matinée dans le calme et la bonne humeur. Rendez-vous est déjà pris pour le vide grenier d'automne, le dimanche 26 septembre dans le centre du village.



## >> Hommage à Marcel Pagnol

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, samedi 18 Septembre, la Municipalité vous propose de vous plonger dans notre héritage culturel en partant à la rencontre de la compagnie Scènes d'Esprit et de son spectacle de rue étonnant intitulé "Pagnol en plein cœur". À travers des interventions de rue, elle présente la genèse des œuvres de l'écrivain au travers de sa vie. Six comédiens viendront interpréter des extraits de "Manon des sources", "La fille du puisatier" ou encore de la trilogie "César, Marius et Fanny" dans le cadre idyllique du Port de Grand Méjean.

Mais également, le matin à la bibliothèque, nous allons rendre honneur à ses œuvres oubliées ou méconnues à travers des lectures interprétées par la compagnie Équivog pour un moment drôle et convivial dans lequel le public aura son mot à dire.



## >> ENSUES'TIVAL : un concentré d'émotions sur 3 jours



C'est la 1<sup>ère</sup> édition d'Ensuès'tival du 23 au 25 juillet, un festival dont la vocation est de recevoir à Ensuès des artistes d'univers différents, le temps d'un week-end.

Pour cette première année, nous vous donnons rendez-vous au Gymnase Adrien RICAUD pour un programme éclectique qui verra se mélanger musiques, humour et improvisation théâtrale :

**VENDREDI 23 JUILLET à 21h : L'ATELIER DU POSSIBLE**  
"My g-g-génération" Spectacle musical

**SAMEDI 24 JUILLET à 21h : La LIPAIX**  
(par la Ligue d'Improvisation théâtrale du Pays d'Aix)

**DIMANCHE 25 JUILLET à 19h : MARCO PAOLO**  
One Man Show



## >> Fête du village

samedi 28 août, la municipalité et l'Union des Anciens Combattants d'Ensuès La Redonne vous invitent à participer à la Fête de la Libération du village. Le rendez-vous est fixé à 10h30 sur le parvis de l'hôtel de ville où les derniers participants à cette période, résidents de notre commune, seront honorés. Ensuite le défilé rejoindra le monuments aux morts où seront prononcées les allocutions. Après un apéritif offert par la municipalité, l'Union des Anciens Combattants vous propose à partir de 12h30 un repas dansant au foyer socioculturel animé par l'orchestre Cotton Club mis à disposition par la municipalité.

Sur inscriptions uniquement auprès de l'UNC au 04 42 45 74 30 ou au 06 89 75 63 14



# JUILLET

**SAMEDI 3**

Tournoi de fin de saison du Koala Volley au Gymnase

**DIMANCHE 4**

Théâtre Madrague de Gignac

**DU 5 AU 9**

- Stage de Hand-ball au Gymnase
- Stage Judo Jujitsu Côte Bleue au Dojo

**DU 6 AU 15**

Exposition de Laëti de Flo dans la salle du Conseil Municipal

**JEUDI 8**

Vernissage de l'exposition de Laëti de Flo et du "Cool Globe" d'Ensuès à 18h30, sur le parvis de l'hôtel de ville

**SAMEDI 10**

Concours de Pétanque au boulodrome\*

**MARDI 13**

Bal du 14 juillet sur le parvis de l'hôtel de ville

**MERCREDI 14**

Commémoration de la fête Nationale

**SAMEDI 17**

Concours de Pétanque au boulodrome\*

**DIMANCHE 18**

Concours de pêche organisé par la société nautique de la Madrague de Gignac

**DU 18 AU 25**

Séjour été du CLSH Enfants

**DU 19 AU 29**

Séjour été du CLSH Ados

**DU 23 AU 25**

Ensuès'tival au Gymnase :

- Vendredi 23 à 21h : spectacle "My g-g-génération" par l'Atelier du Possible
- Samedi 24 à 21h : spectacle de la LIPAIX (Ligue d'Improvisation théâtrale du Pays d'Aix)
- Dimanche 25 à 19h : spectacle comique avec le one-man Show de Marco Paolo

**SAMEDI 24**

Concours de Pétanque au boulodrome\*

# AOÛT

**DU 2 AU 8**

Fête des Calanques par l'AIEJE à la Redonne (Ateliers photos, jeux d'enfants, baptêmes de plongée...)

**SAMEDI 07**

Concours de Pétanque au boulodrome\*

**JEUDI 12**

Raid littoral 13 au Port de la Redonne

**SAMEDI 14**

Concours de Pétanque au boulodrome\*

**DU 23 AU 27**

Stage de Handball au Gymnase

**DU 23 AU 28**

Stage de Judo Jujitsu au Dojo

**VENDREDI 27**

Don du sang au foyer socioculturel

**SAMEDI 28**

Soirée de fin de saison de l'AIEJE au Port de la Redonne  
Fête de la Libération du village

**LUNDI 30 ET MARDI 31**

Stage de Handball au Gymnase

# SEPTEMBRE

**JEUDI 2**

Rentrée scolaire aux écoles maternelle et élémentaire

**SAMEDI 4**

Concours de Pétanque au boulodrome\*

**SAMEDI 11**

Journée d'échange du Centre de Loisirs avec les jeunes et les parents au boulodrome

**DIMANCHE 12**

- Forum des associations au parking de la Maison Pour Tous
- 2<sup>ème</sup> édition du triathlon de Marseille (passage sur la commune)

**SAMEDI 18**

- Visio-conférence sur Marcel Pagnol à la bibliothèque
- Journée du patrimoine (exposition et spectacle de rue sur Marcel Pagnol) à la bibliothèque et à Grand Méjean.

**DU 24 AU 26**

Virades de l'Espoir au foyer socioculturel et au boulodrome

**SAMEDI 25**

- Concours de Pétanque au profit des Virades de l'Espoir
- Spectacle dinatoire " A ouïr et à manger" au foyer socioculturel à partir 21h

**DIMANCHE 26**

Vide Grenier d'automne au village

# OCTOBRE

**SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3**

Journées portes ouvertes par les "Scrapbookeuses" au foyer du Gymnase

**DU 3 AU 31**

Bibliothèque en fête sur les littératures slaves contemporaines

**DU 21 AU 24**

Fête de la Science

**DU 25 AU 29**

- Stage de Gymnastique au Gymnase
- Stage de Judo Jujitsu au Dojo

**SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31**

Ensuès Country Festival par Eagles Star au Gymnase

\* Par l'association Droit au Bouchon

## >> GEISHA



Cet espace de bien-être, situé au 65 de la rue Féréderic Mistral (au dessus de la pharmacie des palmiers), a ouvert ses portes le 4 mai dernier et vous propose plusieurs types de prestations qui vont du maquillage permanent à l'onglerie en passant par l'extension de cils ou de cheveux à froid et le tatoo artistique. Il est ouvert non stop du

mardi au samedi avec une nocturne le jeudi. Pour tout contact/rendez-vous, tél.: 06 99 30 22 00.

## >> MAGIC PARK LAND : Du nouveau au Parc d'attractions de la commune...



En ce début de saison le parc d'attraction de notre commune reprend un nouvel élan. Désormais dénommé Magic Park Land, il a pris un coup de neuf et vous accueille avec de nouveaux spectacles (cow-boys, clowns, magiciens...) et des manèges pour tous les âges dont deux nouveautés.

Vous souhaitez passer une journée en famille, organiser un mariage, un baptême, un anniversaire, une soirée à thème, louer une salle ou le parc en exclusivité. Tél.: 04 42 79 86 90 - Fax : 04 42 76 19 91.

## >> NOCES D'OR



Suzanne et Georges Gay, accompagnés de leurs trois enfants, Jean- François, Daniel et Mireille, de leurs petits enfants et de quelques amis, se sont rendus à la mairie, samedi 1<sup>er</sup> mai, pour fêter leurs 50 ans de mariage. L'émotion était palpable lorsque le maire Michel Illac a procédé à leur "remariage" et rendu hommage à l'engagement de Suzanne dans la vie du club des anciens et à la chorale de l'église. La médaille qui symbolise ces

noces d'or leur a été remise. Bonne continuation dans cette vie de couple.

## >> Marcel Sarde n'est plus



La maladie l'a emporté très rapidement, mais dans un courage exceptionnel, Marcel a su rassurer et préparer tous les siens à son départ. Un travailleur et surtout un homme au service des autres dans sa vie citoyenne, président d'une association de parents d'élèves et puis élu municipal de 1971 à 1989. C'est en sa qualité d'adjoint à l'éducation qu'il termina son mandat électif par la création de l'actuelle école maternelle. Toutes nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

## >> En cette nuit du 16 au 17 juin

En cette nuit d'orage, un tragique incendie a ravagé le célèbre Château du bout du chemin de l'Escalayolle. Maison de maître appelée "Château de l'Escayrol" par le célèbre écrivain Blaise Cendrars, elle surplombait notre belle côte bleue. Malgré une rapide intervention et des moyens importants des secours, la bâtisse était déjà ravagée en emportant Françoise, Madame Augé, laissant toute une famille dans cette terrible tragédie en ce début de journée. Aujourd'hui, nous pensons à Hubert son fils et son petit fils Adrien et sa sœur, ainsi qu'à ses deux autres fils, mais aussi à tous ceux qui à Ensues ont cotoyé cette grande dame, discrète, cultivée et qui savait être appréciée de tous. La municipalité présente toutes ses condoléances.

## NAISSANCES

19/03 Chiara GIANAZZI

25/03 Giulia PESENTE

04/04 Amandine SAVARY

08/04 Axel DOTTA

11/04 Ambre RANSILHAC

11/04 Margaux PAUTRAT

06/05 Alexya BANOS

05/06 Nolan CARRIAS

06/06 Roman WOSTROWSKI

06/06 Pascal AUTEXIER

**Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.**



Chiara



Amandine



Nolan

## MARIAGES

10/04 BOTELLA Eric / MOLLET Joëlle

24/04 MONTAILLARD Alexandre / TONNERRE Véronique

22/05 BOYER Marc / CLEMENT Elodie

05/06 RAME Sylvain / LONIGRO Aurélie

05/06 CORBEL Guillaume / PAULIN Sophie

12/06 TESTELIN Cédric / DECRET Morgane

18/06 NARDONE Frédéric / DONSIMONI Corinne

**Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.**

## DÉCÈS

13/03 Marcel SARDE

19/04 Andrée MARQUET

10/05 Francesco CAMPANALE

24/05 Lucette LEANDRI

02/06 Paule RAGNO

**Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.**

## Groupe "Majorité Municipale"

### La Poste : votre intervention a déjà porté ses fruits...

Le jour des Vœux à la population, je vous informai des prévisions de la direction de la poste de réduire les heures d'ouverture de notre bureau de poste.

Par la lettre du maire du mois de Février je vous proposai de vous exprimer sur le maintien des conditions d'accueil de notre bureau de poste, en utilisant un bulletin à déposer dans une urne placée à l'accueil mairie.

Ce sont près de 600 familles qui ont répondu en seulement 10 Jours, montrant ainsi leur réel attachement au Service Public de qualité de la Poste sur notre commune et je vous en remercie.

Depuis, les services départementaux sont revenus en arrière sur la fermeture du samedi matin mais la fermeture du mardi après-midi est toujours d'actualité, ce qui est un non sens, d'ailleurs notre commune a étendu l'ouverture de la déchetterie à tous les jours de la semaine, car on ne doit

pas être tributaire de jours de fermeture si on souhaite un service de qualité avec une clientèle fidèle.

Incompréhensible, au moment où nous avons connaissance que la fréquentation du bureau de Poste d'Ensuès est en augmentation régulière depuis ce début d'année !!

Alors que nous écrivons ce journal, des négociations sont en cours avec les responsables de la Poste et en concertation avec les personnels pour revenir à une ouverture le mardi après-midi...

Une rencontre est programmée le lundi 28 Juin, nous vous tiendrons informés des suites données dès que possible.



Michel Illac

## "Gauche plurielle - Société civile"

### OBSTINATION OU INCONSCIENCE ? À VOUS DE JUGER

La crise économique est bien là : faillite en Grèce, plan d'austérité en Espagne, Italie, Portugal... Situation alarmante partout, sauf en France. Malgré un déficit sans précédent, nous serions protégés à entendre nos dirigeants. Comme par magie ! Ici, c'est pareil. Le maire et sa majorité continuent à faire comme si de rien n'était ! "Nous appliquons notre programme !" répondent-ils. Oui mais depuis, la crise sévit. Autant nous, M. Bernard, E. Maurel, C. Faramia-Milanta, J.M. Olive, M. Krause, élus de la gauche plurielle, soutenons les projets prioritaires répondant réellement à vos besoins, tels que l'extension du gymnase, l'agrandissement et l'insonorisation du réfectoire de l'école primaire, autant nous nous élevons contre les projets farfelus ou disproportionnés visant uniquement à satisfaire l'égo du Maire !

Ainsi, il va sacrifier 100 000 € pour réaménager l'entrée de l'Hôtel de Ville rénovée en 2005 ! Plutôt que de renforcer les aides aux familles fragilisées, il préfère dépenser à transformer en CCAS l'immeuble réhabilité en 2006 pour la police municipale ! Pire, il s'apprête à déboursier la somme colossale de 4,3 millions d'euros pour une salle des fêtes ! Et combien cela va-t-il coûter chaque année en fonctionnement alors qu'on sait tous que les budgets des communes vont être réduits par l'État ? Êtes-vous d'accord sur ces dépenses gigantesques qui nous engagent de façon hasardeuse et irresponsable en ces temps de crise ? Sans tomber dans la psychose, on doit plus que jamais gérer avec rigueur et humanisme, au plus juste, au plus urgent, au plus social, au plus durable.

## Groupe d'opposition "Confiance en l'Avenir"

La gestion politique de cette commune continue de nous inquiéter.

Trois exemples récents :

Salle des fêtes: Le Maire fait voter 200 000 € pour l'acquisition de terrains destinés à créer une salle des fêtes dont le coût de construction a été fixé arbitrairement à 4300 000 €. Nous avons demandé à avoir accès au dossier: il est vide. Rien sur sa capacité d'accueil, rien sur son intégration dans le site, rien sur ses équipements intérieurs, rien sur les futurs coûts de fonctionnements qui seront très élevés. Seule certitude: nous devons payer!

Ancienne caserne des Pompiers: Le Maire fait voter avec empressement une étude qui va coûter 30 000 € pour savoir ce qui sera envisageable sur cette emprise qui jouxte le cimetière. Il a fallu des joutes verbales pour apprendre en Conseil Municipal que ce serait pour y édifier très certaine-

ment des logements sociaux. Alors pourquoi dépenser 30 000 € pour une pré-étude que 13 Habitat (OPAC) ou d'autres organismes nous auraient fait gracieusement?

Terrain sur Chantegrive: Le Maire fait voter une révision simplifiée du PLU (mesure d'urgence) pour rendre constructible un terrain communal classé en zone de protection de la nature. Le but de l'opération: changer d'affectation pour le rendre constructible et le revendre à un prix plus élevé! Ne s'agit-il pas là d'un délit de spéculation immobilière? Pire encore, les formalités sont à peine commencées que le produit de cette future vente figure déjà dans les recettes de 2012 pour 250 000 €. Où va-t-on ? Inutile de vous confirmer que nous nous sommes élevés contre ces mesures qui ont néanmoins été votées à l'unanimité par la majorité en place.

Roger Barrachin

Ville d'Ensuès la Redonne  
[www.mairie-ensues.fr](http://www.mairie-ensues.fr)

Les **23, 24** et **25**  
Juillet

# ENSUES'TIVAL

Vendredi **21 h** ► **L'ATELIER DU POSSIBLE**  
"My g-g-génération" - Spectacle Musical

Samedi **21 h** ► **LA LIPAIX**  
Ligue d'Improvisation Théâtrale

Dimanche **19 h** ► **MARCO PAOLO**  
One Man Show

Gymnase Adrien Ricaud - Renseignements **04 42 44 88 88**

